

25.02.2011

www.patrimoinesuisse.ch/commentaire

LE COMMENTAIRE

**Incohérente Confédération**

La Confédération a pris l'an dernier une excellente initiative: sous l'égide de l'Office fédéral de la culture est en effet paru un livre impressionnant, «PATRIMONIUM, Conservation et archéologie des monuments en Suisse, 1950–2000». Un pavé de 800 pages, une somme richement illustrée qui décrit la situation de la conservation du patrimoine culturel, un ouvrage de référence fort utile sur l'évolution du travail, des pratiques et de la recherche en matière de monuments historiques, un véritable bilan d'activité de ces 50 dernières années durant lesquelles la perception du patrimoine bâti s'est sensiblement modifiée. Bravo!

Dans le même temps, le Conseil fédéral rendait public son projet de premier «Message concernant l'encouragement de la culture, pour la période 2012 à 2015». Cinq pages seulement, sur 96, y sont consacrées au chapitre «Patrimoine culturel et monuments historiques». Le point le plus intéressant réside dans la reconnaissance, noir sur blanc, des «[...] besoins financiers réels, chiffrés à 60 millions de francs pour les seules mesures de restauration dans le domaine des monuments historiques (sans l'archéologie) [...]» (p. 29). Pour le reste, ce message se borne à lister les activités conduites jusqu'ici. On aurait aimé y lire l'énoncé et la volonté d'une véritable politique patrimoniale, claire et transparente, fixant des objectifs précis, des priorités, des critères d'intervention, etc. Un tel document manque actuellement. En cohérence avec «PATRIMONIUM», la Confédération aurait eu l'occasion, dans ce message, de se doter d'un instrument de conduite moderne qui fasse honneur à la qualité des multiples intervenants de notre domaine et qui permette une action efficace en faveur des monuments et sites. Dommage!

Le comble de l'incohérence est atteint au paragraphe du message consacré aux finances: sans référence aucune aux besoins pourtant clairement énoncés (voir ci-dessus), le Conseil fédéral annonce 4 pages plus loin vouloir doter le domaine «Patrimoine culturel et monuments historiques» (y compris l'archéologie) de 21 millions de francs seulement par année! Soit pratiquement rien! Cinq fois moins que les besoins avérés! Et même moins que les 30 millions obtenus ces dernières années grâce aux corrections des parlementaires! Inacceptable!

Philippe Biéler, président de Patrimoine suisse